

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TI SSEMSILT  
DIRECTIO N DE L'ADMINISTRATION LOCALE  
SERVICE DE L'ANIMATION LOCAL E  
Le NIF : 419002000038028

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CA PACITES MINIMALES N° 10/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales n° 10/ 2026 Publié dans les quotidiens: " **الحوار** " et " **Transaction D'algérie** " Le 21/06/2026 , portant : **Installation D'un Réseau Local Au Siège De La Wilaya** .

D'après étude et examen des offres, le contrat est attribué provisoirement selon les résultats suivants :

| Les Soumissionnaires                                                                                                            | Note technique | Montant proposé En TTC | Montant corrigé En TTC | Délai de réalisation     | Observation               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------------|------------------------|--------------------------|---------------------------|
| <b>CHALLENGE ELECTRONICS</b><br><b>-ARRACHE Salah Eddine</b><br><b>- ALGER -</b><br><b>NIF :</b><br><b>18209200154916600000</b> | <b>113.91</b>  | <b>26 796 777.00</b>   | <b>26 796 777.00</b>   | <b>Trente (30) jours</b> | <b>Offre Mieux disant</b> |

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidature, sont invités à rapprocher de nos services au plus tard **Trois (03) Jours** à partir de la première publication.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tissemsilt dans un délai de **10 jours** à partir de la première parution du présent avis, Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 03 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tissemsilt le .....  
**Le Wali**